
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E X C I V • 2 0 1 6

ACTES DU CONGRÈS
DE MONTFORT-SUR-MEU

Jean-François BOTREL

Une certaine idée de la Bretagne :
Théodore Botrel et le Pardon des Fleurs de Pommiers
de Saint-Méen-le-Grand (6-8 août 1910)

MONTFORT ET SON PAYS - LA FORÊT EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Une certaine idée de la Bretagne : Théodore Botrel et le Pardon des Fleurs de Pommiers de Saint-Méen-le-Grand (6-8 août 1910)

Le Pardon des Fleurs de Pommiers qui se tient à Saint-Méen-le-Grand les 6, 7 et 8 août 1910, est le troisième d'une série de cinq pardons fleuris de Bretagne, lancée par Théodore Botrel en 1905 avec le Pardon des Fleurs d'Ajoncs de Pont-Aven¹, poursuivie par lui, en septembre 1906, à Dinan, sa ville natale, avec le Pardon des Fleurs de Blé Noir², et qui devait être complétée avec un Pardon des Fleurs de Genêts en Loire-Inférieure, en 1908, puis un Pardon des Fleurs de Bruyère dans le Morbihan, qui ni l'un ni l'autre ne furent organisés. Un « poétique bouquet³ » qui, comme on le voit, concernait toute la Bretagne.

Il faut inscrire ce qu'on qualifierait aujourd'hui indûment de fête folklorique bretonne et qui est alors perçue comme une fête régionaliste, dans un courant qui s'amorce à la fin du XIX^e siècle avec la fondation de l'Union régionaliste bretonne (URB) à Ploujean en 1898 et le Pardon de Montfort-l'Amaury⁴, avec les représentations théâtrales ou les expositions et les concours de sonneurs, de costumes et de danses, mais aussi de littérature auxquels ces manifestations donnent lieu, et qui se trouvent en quelque sorte institutionnalisées en 1905 – année de naissance d'Annaïg Labornez *alias* Bécassine – avec le Pardon des Fleurs d'Ajoncs, la Fête des Filets Bleus de Concarneau et celle du *Bleun Brug*. Des fêtes qui vont bientôt concerner les grandes

1. Cf. RIVET-DAOUDAL, Fernande, *Pont-Aven. Pardon des Fleurs d'Ajoncs, 1905-2005*, Pont-Aven, Amis du musée de Pont-Aven, 2005.

2. Cf. JOUQUAND, Christian, « Le Pardon des Fleurs de Blé-Noir de Dinan », *Le Pays de Dinan*, 2006, p. 85-93.

3. Expression de BEAUFRÈRE, Louis et ALLIER, Pierre, « Les Pardons fleuris », article sans référence reproduit dans un document conservé dans le fonds Charles-Brun (Courrier II) au musée des Arts et traditions populaires (aujourd'hui au musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée).

4. Une initiative de Léon Durocher, futur *pen tyern* du Pardon d'Anne de Bretagne ou Pardon Breton qui fut organisé à partir de 1900, sur le modèle du pèlerinage que les félibriges accomplissaient chaque année à Sceaux (cf. LORIN, Félix, *La Bretagne à Montfort-l'Amaury*, Versailles, 1901).

villes bretonnes et la partie orientale – donc gallèse – de la Bretagne : Rennes, Saint-Brieuc, avec ses Fêtes historiques et celtiques, et même Messac, en 1906⁵, Brest en septembre 1908, avec ses Fêtes celtiques⁶, Vitré où est organisée, du 13 au 15 février 1910, l'Exposition sur les industries bretonnes⁷ et Nantes, du 2 juillet au 2 août de la même année, avec la Fête de la Bretagne et son Village breton où Botrel et son épouse se produisent. Même Genève, en octobre 1906, et Nancy, en 1907, ont été atteintes par ce courant⁸. Une abondante production photographique, sous forme de cartes postales, rend compte de l'importance du phénomène et, en quelque sorte, le renforce.

Mais ces fêtes bretonnes ou régionalistes sont révélatrices de la transformation qu'est en train de connaître la fête traditionnelle participative, celle des pardons, des pèlerinages (comme celui, annuel, de la chapelle Saint-Méen, avec sa fontaine miraculeuse, à deux kilomètres à l'est de Saint-Méen-le-Grand⁹), de la Fête-Dieu et des fêtes votives, mais aussi de corporations, de patronages et de collèges et autres élections de rosières, qui est encore bien vivante, en fête-spectacle, plus citadine et profane. Ce sont, par exemple, les Fêtes des fleurs (celles de Rennes, depuis 1899, ou Redon, par exemple), les cavalcades, les carnivals ou Mi-Carême étudiantes (à Rennes), ou simplement les fêtes locales, les assemblées de quartier, avec leurs fêtes foraines, les kermesses à finalité caritative¹⁰, sans oublier toutes les autres manifestations de plus en plus liées à la pratique sportive : les courses de chevaux (un peu partout, y compris à Montfort en 1907), les régates et les fêtes nautiques (sur la côte mais aussi à Rennes, et même à Hédé dès 1883), les courses cyclistes (y compris sur le vélodrome de Plélan-le-Grand, en août 1910), les concours de tirs, les fêtes de l'aviation (en août 1910, à Rennes, sur l'aérodrome des Gayeulles,

5. Voir respectivement le compte rendu d'*Ouest-Éclair* du 11 juillet 1906 et DENOVAL, Viviane, *Les fêtes et cérémonies à Rennes (1906-1914)*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire, Michel DENIS (dir.), Université Rennes 2, 1990, p. 86-92, les cartes postales d'Hamonic (la n° 2183, par exemple) et l'intervention de Jean Choleau au congrès de l'URB de Carnac, *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1907.

6. À cette occasion, Hamonic recycle, à propos de Brest, un des clichés de la procession des bardes et des druides qu'il avait pris à Saint-Brieuc et publié en carte postale (cf. ses cartes postales numéros 2183 et 3221).

7. Cf. CHOLEAU, Jean, *Pour les industries bretonnes. Rapport sur l'Exposition de Vitré 13-14-15 février 1910*, Redon, A. Bouteloup, 1910.

8. Pour une vente de bienfaisance au profit de la paroisse de Saint-François (de Genève) sous forme de Grande Fête bretonne avec la reconstitution d'un village breton et la participation de Botrel. À Nancy, c'est une « kermesse bretonne » qui est reconstituée avec une auberge et un comptoir des chansons (cf., par exemple, les cartes postales des Imprimeries réunies de Nancy).

9. Il existe un document intitulé *Pèlerinage de Saint-Méen. Guérisons merveilleuses. Cantiques et prières* (Rennes, Bahon-Rault [1911], In-16, 31 p.) que je n'ai pu localiser.

10. Cf. DENOVAL, Viviane, *Les fêtes et cérémonies à Rennes...*, *op. cit.*, p. 52-85.

par exemple), indépendamment de la célébration annuelle de la Fête nationale du 14 juillet.

Tout cela, qui fait de plus en plus la distinction entre acteurs et spectateurs, est, en 1910, peu ou prou connu sinon pratiqué par les habitants de Saint-Méen-le-Grand, gros bourg ou petite ville de 2 500 habitants, dans l'arrondissement de Montfort, à 48 kilomètres de Rennes et 20 de Montfort. En 1910, Saint-Méen a déjà connu les effets d'une certaine modernisation avec l'arrivée du chemin de fer en 1884, précédée de la construction d'une longue avenue conduisant à la gare, l'éclairage électrique en 1906, la démolition des Halles en 1908, ou l'installation, en 1905, d'un photographe : Constant Mignot. Mais Saint-Méen est aussi affectée par un déclin démographique conjoncturel¹¹, lié à la dépopulation des campagnes, et symboliquement, par la fermeture, en 1907, du petit séminaire, avec ses quinze prêtres et 250 élèves, qui transforme cette ville à forte présence cléricale en « pauvre petite ville ordinaire », se lamente le recteur dans le livre de paroisse¹² : « Le Petit Séminaire est parti. Et un silence lugubre a remplacé les joyeux ébats des jeunes gens. Et notre petite ville est devenue plus triste, banale, découronnée ».

C'est là que Théodore Botrel, vedette nationale et internationale de la chanson bretonne déjà bien connue des Mévennais¹³ et sentimentalement très attaché au lieu (Le Parson) où il fut, entre 3 et 8 ans, de 1870 à 1875, élevé par sa grand-maman Fanchon, décide d'organiser, avec la collaboration de la paroisse et de la municipalité¹⁴, un de ses pardons fleuris, celui des Fleurs de Pommiers, qui va lui permettre, tout comme à d'autres « régionalistes », de donner à voir et entendre une certaine idée de la Bretagne en plein pays gallo et au chercheur d'aujourd'hui de mieux cerner le rapport des Mévennais, et accessoirement des Montfortains et des Rennais, à la fête – les sens de la fête¹⁵.

11. Une « chute continue » de 1901 à 1921, pour une commune qui perd 284 habitants entre 1901 et 1911, JAMET, Monique, *Saint-Méen-le-Grand : le rayonnement d'une petite ville*, dactyl., mémoire de maîtrise, Georges MACÉ et Gilbert LE GUEN (dir.), Université de Haute Bretagne-Rennes 2, 1987, p. 7.

12. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 309/1, livre de paroisse, 1839-1967.

13. Comme en témoigne ce quatrain d'Henri Allain qui figure sur une carte postale de C. Mignot antérieure à 1905 (*La Bretagne Pittoresque. Saint-Méen-le-Grand. L'église et le cimetière*, n° 296) : « C'est tout près de Saint-Méen que s'écoula l'enfance/De celui qui se fait son renom immortel/Notre barde breton est populaire en France/Qui de nous n'a pas lu Théodore Botrel ? ».

14. Selon le livre de paroisse de Saint-Méen, cf. note 12, la municipalité est « toujours la main dans la main avec le Clergé » (1907, pp. 73-75).

15. Sans prétendre, évidemment, émuler le Jean Duvignaud de *Fêtes et civilisations* ! Je remercie de leur précieuse collaboration les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les Archives diocésaines de Rennes, les Archives municipales de Saint-Méen-le-Grand, la Bibliothèque de Rennes Métropole, ainsi que Nathalie Chatillon, Jocelyne Delacour et Joëlle et Pierre Gravot. J'ai également pu avoir un rapide accès à sept lettres adressées par Théodore Botrel, entre le 12 février et le 2 août 1910, à un « Monsieur l'abbé et cher compatriote » (sans doute, l'abbé Armand Lemoine, vicaire-auxiliaire à

Le modèle du pardon fleuri et sa réplique mévennaise

Comment caractériser la fête dite Pardon fleuri de Bretagne ? D'abord, sans doute, par sa finalité : avec ce « pardon populaire [...] en l'honneur de la foi, de la langue et du costume », tel que le voyait Frédéric Mistral en 1905, il s'agissait de « fêter et y exalter les nobles traditions, les coutumes et les costumes de la Race¹⁶ », sous la forme d'un *corso* ou fête des fleurs, avec élection d'une reine, mais avec une tonalité « régionaliste », soit bretonne au sens où on l'entend alors¹⁷.

Dans son mode de réalisation, il s'agit d'une combinaison hybride de plusieurs modèles : du pardon, du *corso* fleuri, et dans une certaine mesure, des jeux floraux.

Du pardon breton traditionnel, le pardon fleuri reprend le nom (un marqueur ethnographique essentiel), mais aussi la grand-messe solennelle (où Botrel et sa « Douce » interprètent des cantiques et des chansons) et des vêpres solennelles, sans oublier les attractions foraines qui en font, selon le recteur de Pont-Aven, une « fête mi-profane, mi-religieuse¹⁸ ».

La procession est transformée en un ou plusieurs défilés, précédés la veille d'une retraite aux flambeaux, réunissant des personnes en costume (breton) de différents lieux, des chars (décorés de fleurs naturelles ou artificielles et de branchages), le tout étant accompagné de musique (binious et bombardes mais aussi fanfares), mais non de cantiques. Ces défilés parcourent les quelques rues et places de l'agglomération, de la mairie à l'église ou de l'église à la mairie, dans les rues pavoisées ou fleuries.

Du *corso* et de la fête des fleurs, outre le défilé avec chars, il y a aussi évidemment tout le cérémonial qui entoure l'élection, l'accueil d'une cour en miniature, la présentation et le couronnement de la reine¹⁹, qui, en guise de sceptre, se voit remettre une quenouille sommée d'une hermine ainsi qu'une broche de vieil argent

Saint-Méen-le-Grand), un lot mis en vente par Rennes Enchères en 2000 sous le n° 301 (dorénavant cité comme lettres à « monsieur l'abbé »).

16. Dans une lettre à Théodore Botrel du 17 juillet, reproduite dans BEAUFRÈRE, Louis et ALLIER, Pierre, « Les Pardons fleuris... », art. cit.

17. « Que nous serions heureux de vous voir présider une année ces journées idylliques, ces fêtes régionalistes, si bretonnes ! » écrit Théodore Botrel à Jean Charles-Brun, secrétaire général de la Fédération Régionaliste Française, en août 1909 (fonds Charles Brun, Courrier II, voir *supra* note 3).

18. Cité par QUEINEC, Bertrand, *Pont-Aven 1800-1914*, Pont-Aven, 1983, p. 438.

19. S'agissant de la reine et de ses demoiselles d'honneur qui devaient être élues « parmi celles qui sont restées fidèles aux costumes, à la coiffe et au châle des aïeules » (lettre de Botrel à « monsieur l'abbé » du 18 février 1910), on ignore si, pour le Pardon des Fleurs de Pommiers, la procédure existante à Pont-Aven et Dinan a été respectée (candidatures de jeunes filles de plus de 17 ans (140 à Dinan) et élection (soixante-quatorze bulletins en 1911 à Pont-Aven) ou si elles ont été désignées par le comité du Pardon. L'idée de Théodore Botrel est que « le Peuple [soit] en leurs personnes porté sur le pavois une journée entière » (lettre à « monsieur l'abbé » du 18 février 1910).

ornée d'hermines d'or et représentant une Bretonne, avec en exergue : « Vivons, aimons, mourons (ou restons) chez nous ».

Des jeux floraux, enfin, le pardon fleuri reprend, dans une certaine mesure, la dimension culturelle, avec une matinée artistique payante, dans un lieu fermé : un concert du duo Botrel, avec l'habituelle pièce de théâtre dans la seconde partie.

Un banquet, également payant, réunit des convives autour des autorités civiles qui prononcent les toasts et discours de rigueur.

Quant à la finalité caritative qui à l'époque accompagne officiellement toute fête, elle n'est pas oubliée : la vente du programme se fait en faveur des pauvres.

La dimension régionaliste, « si bretonne » comme l'écrit Charles Brun, est donnée par les costumes, les sonneurs, les danses et les chants (qui peuvent donner lieu à des concours) et par le concert vespéral de Botrel qui, dans son « costume national », règne sur tout cela en grand ordonnateur, avec, à ses côtés, sa « Douce » en costume de Pont-Aven.

Il s'agit donc d'un spectacle « folklorique », d'un spectacle donné aux autochtones (qui y apportent dans une certaine mesure leur participation), mais aussi à des « étrangers », des allogènes, villégiateurs dans le cas de Pont-Aven, Malouins dans le cas de Dinan, et Rennais dans le cas de Saint-Méen. À cet égard, l'existence de moyens de transport collectifs et modernes est évidemment décisive. La manifestation sert à la fois le commerce local (hôtels, restaurants, etc.) et le prestige de la ville d'accueil, celui de l'organisateur ou entrepreneur, ainsi que ses intérêts.

L'examen plus particulier du programme du Pardon des Fleurs de Pommiers (fig. 1)²⁰, avec ses « cérémonies et réjouissances habituelles » dit *L'Ouest-Éclair* du 8 août, nous permet de vérifier sa conformité au modèle pont-avénien, mais aussi quelques absences ou innovations significatives.

Conformes au modèle sont, par exemple, le protocole lié aux reines et demoiselles d'honneur (comme à Dinan, la reine des Fleurs d'Ajoncs et sa Cour sont solennellement accueillies en gare de Saint-Méen par celle des Fleurs de Pommiers), le sacre avec une quenouille de laine blanche, le défilé en musique avec l'harmonie de Montauban et la musique de la Société de gymnastique des enfants de Saint-Méen, les deux chars accompagnés de deux landaus, la présence de sonneurs, de costumes « bretons », la grand-messe, les concerts, le banquet, la présence d'autorités et d'invités.

20. Il s'agit d'une version manuscrite, conservée aux Arch. mun. Saint-Méen-le-Grand, 2 R 2. Dans sa lettre du 1^{er} août 1910 à « monsieur l'abbé », Botrel fait référence à 1200 programmes qui reviennent à un sou les deux et peuvent être vendus 4 et 5 sous, surtout s'ils sont agrémentés « d'une petite faveur jaune ou rose au coin gauche ». Dans la lettre du 6 juin, Botrel, toujours très attentif à la publicité, annonce l'envoi de photo-lithos à coller au centre des affiches et donne la liste des journaux auxquels il convient de signaler l'événement.

A Saint-Méen (26 s. st.) le dimanche 9 Juin 1910
 Pardon des Fleurs de Pommiers.

organisé par le Bardes populaire Bleudore Botrel
 sous la présidence de M. Parfen, député de l'arrondissement de Montfort
 avec le concours de la municipalité et du Comité d'initiative

Le Samedi 6 Juin à 8 heures du soir, arrivée à St-Méen
 et réception par le maire des fleurs de Pommiers et 10 sacs de P. M.
 François Mada, sacs des fleurs d'Espagne venant de Pont-Aven avec
 sa suite: Demoiselles d'honneur, municipalité, invités etc....

9 heures. Exposition artistique de la fleur, tirée aux fleurs
 dans... feu d'artifice.

Le Dimanche 7 Juin

8 heures. Réveil en fanfare	3 1/2 Représentation historique sous la présidence des 2 conseillers municipaux
8 1/2. Réception de la musique de Pont-Aven	Programme 10 ^{ème} Partie
9 1/2. Répétition à la mairie de sacs de Pont-Aven de St-Méen, du Comité municipal de la musique et de la Société de gymnastique	Chanson de Botrel par M. Botrel et 10 sacs accompagnés par André Coul
9 1/2. Sacs des antiges des 2 sacs de Pont-Aven à la Grand Rue etc. ville de 10 heures	Intermède 1 ^{ère} Partie
10 1/2. 4 ^{ème} d'honneur à la mairie	2 ^{ème} Partie Dance et Pina réglée historique en 4 acts et en vers, écrite par Botrel à la mémoire de Brygna, le poète national breton.
Midi: banquet populaire à heures 15 minutes subvention	Commencement de la reine des fleurs de Pommiers
1 1/2. Honneur, attractions folk- loric, concours de 100. Concours	Un programme détaillé sera rendu au fur et à mesure.
	Reine des fleurs: Première, nominative d'honneur: 5 ^{ème} - Seconde non nominative: 17 - Troisième et 4 ^{ème}
	1 1/2. Reine du cortège, 15 fls - musique
	8 heures, sur le place de champ, per- formances gymniques.
	9 1/2. Tirée aux fleurs feu d'artifice

Lundi

Matin 9 heures: En sac concours
en à la mairie

Soir à 3 1/2, 10^{ème} Concert de Botrel
 Représentation de
 Au lois Joli. (pièce historique de Botrel)

Notes importantes: - Pour aller sur place à l'avance, sans à re-
 présentations de Botrel, s'adresser directement au maire à Pommiers
 des champs, place de Champ, à Paris. - Parc des fleurs nominatives
 cinq places - sur le banquet populaire s'inscrire à Pommiers
 ou écrire à M. Coul, rue de Montigny, Nantes; le nombre des
 places étant limité.

- Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M.
 Botrel, rue de Breton, ou à M. C. D. Dubé, rue de Montigny, Nantes -
 Président du Comité du Pardon.

Figure 1 – Programme du Pardon des Fleurs de Pommiers (Arch. mun. Saint-Méen-le-Grand, 2 R 2)



Figure 2 – Théodore Botrel conduisant la Reine des Fleurs de Pommiers à son char (cl. Constant Mignot)

Mais tout donne l'impression d'être comme en mode mineur et adapté aux moyens locaux : par rapport au Pardon des Fleurs de Blé Noir, il n'y a, par exemple, qu'un couple de sonneurs, un peu perdu au milieu des musiques de Montauban et des Enfants de Saint-Méen. Les chars sont réduits à deux, et, en ce début d'août, ne comportent guère de fleurs de pommiers : le char qui transporte la reine (Aimée Jouan) et ses demoiselles d'honneur (M^{lles} Lelièvre et Thébaut) est « garni d'étoffe bleue et blanche, piquée (*sic*) de roses et de pâquerettes et de lierre²¹ – sans oublier le semis d'hermines (fig. 2) –, avec un gracieux essaim de bambins en costume breton rangés à leurs pieds, tandis que la reine des Ajoncs d'Or (Françoise Madec) et ses demoiselles d'honneur (Anne Ben et Louise Louédec) se trouvent au milieu d'un nid de mousse et de fleurs²² » et sont suivies deux landaus parfaitement ornés de tarlatane blanche et rosée et de verdure²³.

21. Dans son compte rendu de septembre 1910, la revue de Botrel, *La Bonne Chanson*, voit, elle, des branches de pommiers. Dans sa lettre à « monsieur l'abbé » du 18 juillet 1910, Botrel annonce, d'ailleurs, qu'il fait adresser de Paris trois douzaines de grandes branches de pommiers en fleurs et trois douzaines de grandes branches d'ajoncs et de genêts fleuris, à 0.90 ou un franc la branche, pour la confection de petits bouquets, noués de faveurs jaunes et roses, qui pourront être vendus le double du prix de revient. Quant aux brindilles de bruyère, « vous devez en trouver à foison à Saint-Méen et environs », assure-t-il.

22. *La Bonne Chanson* de septembre 1910.

23. Pour comprendre le caractère exceptionnel de la fête, il faut ajouter à cette chromatisation éphémère de l'espace public, l'atmosphère sonore créée par le réveil en fanfare à 5 h du matin, le son des cloches, les prestations des musiques de Montauban et de Saint-Méen, le son du biniou et de la bombarde et les trompettes du cirque Cirk'constance.

Quant aux deux concerts, ils sont donnés, non dans l'idyllique Bois d'Amour de Pont-Aven, mais dans la cour du patronage sous une tente, avec comme invité, le chansonnier mévennais Macé « dans ses œuvres », comme, en 1906, Jules Heurtel à Dinan.

Si l'appui de la municipalité est assuré²⁴, il est manifestement moins important que celui apporté par le clergé de la paroisse²⁵, à la différence de Pont-Aven²⁶. D'ailleurs la dimension religieuse se trouve comme accentuée avec, par exemple, la célébration de vêpres incluses dans le programme.

Manquent par rapport aux Pardons des Fleurs d'Ajoncs de 1905, 1907 et 1909 et au Pardon des Fleurs de Blé Noir de Dinan de 1906, le concours de costumes et de danse, le concours de maisons et voitures fleuries, de bébés bretons, la « kermesse bretonne », mais sont prévues, en revanche, des attractions diverses, un concours de tir, une assemblée bretonne, des courses de bicyclettes, des exercices de gymnastiques, un feu d'artifice. Et un cirque – le Cirk'constance – s'est invité pour l'occasion.

L'incursion sonore et visuelle de la Bretagne telle qu'on l'entend alors et qui est caractéristique des Pardons des Fleurs d'Ajoncs – la Bretagne bretonnante, se trouve à peine complétée par une dimension gallo spécifique, avec simplement trois costumes mévennais dont on ne trouve guère de répliques dans les rues²⁷, et se trouve ici comme diluée dans un dispositif qui s'applique alors à la plupart des fêtes locales en Ille-et-Vilaine et ailleurs en France.

24. À Saint-Méen, le comité du Pardon est présidé par Régnard (conseiller municipal), Blin et Dol sont vice-présidents et Coat, secrétaire. Par ailleurs, le conseil municipal, par résolution du 3 juillet 1910 (Arch. Mun. Saint-Méen-le-Grand, 1 D 4) a voté une subvention de 200 francs, « en vue de favoriser le commerce local ». À comparer aux 1 000 francs demandés par le comité des fêtes de Dinan (qui lui seront refusés) et aux 7 500 que Charles Oberthür demande pour la Fête bretonne de 1906 à Rennes qui a un budget total de 15 000 francs, DENOUAL, Viviane, *Les fêtes et cérémonies à Rennes...*, *op. cit.*, p. 93-101.

25. La presse souligne le rôle fondamental du jeune abbé Armand Lemoine, vicaire auxiliaire, né en 1873, qui s'est « dépensé sans compter ». Dans sa lettre du 10 juin à « monsieur l'abbé », Botrel avait proposé au Comité et à la paroisse de partager pour moitié les recettes des deux concerts prévus, la publicité et les frais d'hôtel pour la délégation de Pont-Aven et les joueurs de biniou étant à la charge du Comité et les frais personnels de M. et M^{me} Botrel, le cachet du pianiste et les frais de voyage des huit visiteurs de Pont-Aven (environ 50 francs pour chacun) et des joueurs de biniou à sa charge. En cas de déficit, c'était Botrel qui ferait face.

26. À Pont-Aven, c'est, manifestement, la municipalité, secondée par les hôteliers et restaurateurs, qui a été à l'origine du Pardon des Fleurs d'Ajoncs, cf. QUEINEC, Bertrand, *Pont-Aven...*, *op. cit.*, p. 418. Le recteur, quant à lui, se montrera plus réticent : pour lui, bien que l'intention de l'organisateur soit « bonne et droite », il s'agit d'une « fête plus profane que religieuse » et il lance ses foudres sur ces demoiselles qui sont exposées « à la vanité, à la curiosité et la cupidité des polissons » : « ces demoiselles qui préfèrent participer à cette fête honteuse plutôt que d'être reçues comme Enfants de Marie, qui ne rougissent pas de s'exhiber sur un char traîné par des bœufs méritent peu l'estime des honnêtes gens. Ce sont des filles à primer », assure-t-il, *Id.*, p. 439.

27. Il n'est manifestement pas encore question de danser l'aéroplane, l'en-avant-deux, le pilé-menu ou la gigouillette.

La dimension « régionaliste » et décentralisatrice

Il n'en reste pas moins que la presse d'inspiration catholique attribuée au Pardon des Fleurs de Pommiers une dimension « régionaliste » et décentralisatrice qui est à chercher dans les symboles, mais aussi dans les discours qui prétendent en expliciter le sens.

Plus encore qu'à Rennes en 1906²⁸, on doit, au rang des symboles, placer évidemment la réunion symbolique des deux Bretagnes déjà obtenue à Dinan, avec la réception des émissaires de la Bretagne bretonnante (S. M. la reine des Fleurs d'Ajoncs et sa cour, Botrel, le maire de Pont-Aven (l'entrepreneur Satre), et un couple de sonneurs qui, après deux changements et presque sept heures de voyage en train, vont ainsi à la rencontre des Mévennais), par des représentantes de la Bretagne gallo, celle des « zaut's bertons », sur le quai de la gare de Saint-Méen, et qui se retrouvent sur une même photo (fig. 3) : « Deux reines à Saint-Méen », titre de *L'Ouest-Éclair* le 8 août. On connaît, par ailleurs, toute la volonté qu'avait Botrel de chanter et d'incarner les « deux Bretagnes », qu'on trouve exprimée (en breton et en français) dans ce « Trinquons, Gallos et Bretonnants, en nous aimant tous, compatriotes et chrétiens, deux fois baptisés : dans le Cidre et dans l'Eau Bénite ! » de la chanson *Evomp chistr mad !/Buvons le cidre !*²⁹.

S'agissant du costume « national », de son port et de sa conservation (une préoccupation constante de l'URB et, en Ille-et-Vilaine, de Jean Choleau³⁰), la question ne se trouve pas posée à Saint-Méen, où aucun concours n'est organisé. Tout au plus la catiole et les robes de tiretaine, ainsi que les châles et tabliers brodés du costume d'apparat de Saint-Méen et, dans une certaine mesure d'Ille-et-Vilaine, qui figurent déjà sur les cartes postales, se trouvent-ils ainsi mis en scène, en même temps que le costume *Giz Fouen*. Mais dans l'assemblée mévennaise de 1910, on remarque moins de catioles ou de blouses (pour les hommes) que lors du pèlerinage annuel de la chapelle Saint-Méen. Et à voir sur la même photo les austères reines des Fleurs de Pommier (dont les cheveux sont néanmoins déjà bouffants et non lissés) et celles plus riantes des Fleurs d'Ajoncs, on peut comprendre le sentiment des artisanes du pays de Rennes qui, selon Jean Choleau, « échangeaient volontiers leur collet et leur catiole contre la robe, la collerette et la coiffe ailée des femmes de Scaër... si c'était la *mode* !³¹ ».

28. Deux délégués du comité d'organisation avaient été dépêchés en Cornouaille pour recruter des « indigènes » acceptant de venir « s'exhiber » à Rennes, DENOUAL, Viviane, *Les fêtes et cérémonies à Rennes...*, *op. cit.*, p. 88.

29. *Chansons de la veillée*, Paris, La Bonne Chanson [1914], p. 122.

30. Lors du congrès de Carnac de l'URB en 1906, Choleau fait remarquer que « les fêtes de Rennes, Messac et Saint-Brieuc ont remis à l'honneur les costumes au pays gallo » ; *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1907.

31. CHOLEAU, Jean, *Pour les industries bretonnes...*, *op. cit.*, p. 20.



Figure 3 – La reine des Fleurs de Pommiers, la reine des Fleurs d’Ajoncs et leurs demoiselles d’honneur (cl. Constant Mignot)

Quant à la célébration attendue dans une région cidricole des pommiers et du cidre – si fréquente dans les chansons de Botrel et au-delà³² –, elle est pratiquement absente, de même que le discours antialcoolique et identitaire qui l'accompagne³³. Tout au plus une modeste chanson, assez laborieuse, spécialement composée pour l'occasion et sans doute chantée lors de l'un des concerts : *Fleur-de-Pommiers* Idylle en forme populaire *Dédiée à mes Camarades d'enfance du Parson et de Saint-Méen*, où figure une simple allusion aux « branches [qui] vinrent à neiger/Neige rose et blanche ». Botrel y raconte ce qui pourrait être un souvenir amoureux d'enfant arraché au Parson pour rejoindre ses parents à Paris, avec, néanmoins, cette adjuration de l'antépénultième couplet : « Amis de Bretagne/Jamais ne quittez/Vos Fleurs de campagne/O gai !/ Vos Fleurs-de-Pommiers ! », car « Dans Paris en somme/Plus de trouveriez/Ni pommiers, ni pommes/O gai !/ Ni Fleurs de Pommiers ». Et tout se termine par une bolée de cidre qui mousse, bue à la santé des « douces » et des « gâs » d'Ille-et-Vilaine³⁴.

C'est sans doute dans les chansons et les pièces de théâtre interprétées par Botrel lors de ses deux concerts du dimanche et du lundi que les Mévennais purent percevoir la dimension plus explicitement « régionaliste » du propos global : comme *La Korentina*, chanson satirique dédiée à la Ligue contre la désertion des campagnes³⁵, les propos du peintre Jean Deslande dans *Au bois joli*³⁶ (« Quand on a un costume national comme celui-là l'abandonner c'est un crime de lèse-beauté. Que dis-je ? de lèse-Patrie ») ou les extraits choisis de poèmes de Brizeux (de *Marie*) reproduits dans *Doric et Léna*³⁷ (« Ah ! Ne quittez jamais le seuil de votre

32. Citons, de Botrel, *Pommes et pommiers, Le Pommier Enchanté, Les pommiers bretons, La Chanson du Cidre qui mousse* (chœur), *Du pain ! Du cidre !, Evomp chistr mad !/ Buvons le cidre ! Kan-bale nevez savet gant Dorik Botrel, ha brao da gana da gloza eul lein/Chanson de marche* (et bonne aussi à chanter à la fin des repas de noces et des banquets), *Le Cidre doux (Le), Gai ! Le Pommier, Notre cidre en fleurs Chanson bretonne inédite, Le Cidre de chez nous*. Et de Frédéric Le Guyader *La chanson du cidre* (1901) ou du peintre Pégot-Ogier « Propos de buveurs. Éloge du cidre » (1900) et « Le cidre répandu » (1901). La Société littéraire et artistique La Pomme, on le sait, réunissait, depuis 1877, des Bretons et des Normands.

33. Le 31 juillet 1910, à la distribution des prix de l'école Saint-Joseph de Saint-Méen, « coupée de petites scènes tout à fait comiques, la chanson antialcoolique de Botrel *Le Diable en bouteille* a follement amusé l'assistance », *Courrier Breton*, 31 juillet.

34. Publiée dans *Chansons des Clochers-à-jour*, Paris, Ondet, 1912, p. 60-63. Les spectateurs du concert du dimanche 7 août auront pu cependant entendre l'éloge du cidre « qui met la joie au cœur des hommes » figurant dans *Doric et Léna* (op. cit., p. 18) : « O nectar adoré./ Mousseux comme la Mer, comme l'ajonc doré :/ Cidre, verseur d'Oubli ; cidre, verseur d'Ivresse./ Doux aux cœurs malheureux ainsi qu'une caresse :/ Confident des Douleurs, endormeur des Chagrins :/ Toi qui rend forts nos laboureurs et nos maris :/ Sang que nos vœux pommiers saignent à pleines veines./ Verse la Force en nous pour les luttes prochaines !/ Deux Bretons vont te boire, au moment de partir./ Ainsi qu'au Viatique à l'heure de mourir ! ».

35. *Les Chansons de la veillée*, Paris, La Bonne Chanson, [1914], p. 239-243.

36. *La Bonne Chanson*, n° 28, février 1910, p. 46.

37. Paris, Ondet, 1905, p. 27-28.

porte : mourez dans la maison où votre mère est morte ! »), une pièce où les deux personnages tournent le dos à la Route de l'Exil (« la Route trop large, la route maudite/Dans laquelle on s'engage, à tâtons, sans soutien,/ Par laquelle on revient si las... quand on revient !).

Lors de cette « charmante journée au cours de laquelle on a si dignement fêté la Bretagne » comme l'écrit *Le Courrier Breton* du 14 août, de cette « touchante manifestation de l'idée bretonne » selon *Le Nouvelliste de Bretagne*³⁸, ceux qui auront assisté à la grand-messe auront pu entendre l'abbé Pichon s'élever contre l'exode des campagnes et engager ses auditeurs « à rester fidèles à leur religion et à leur petite patrie, la Bretagne, unie à la France par un mariage d'amour³⁹ » et ceux qui auront participé au « banquet populaire », le député de l'arrondissement de Montfort, André Porteu de La Morandière⁴⁰, féliciter les bardes bretons qui travaillent à répandre l'esprit régionaliste (« les pardons fleuris proclament l'idéal qui est le nôtre, l'idéal breton. L'union [entre la France et notre petite patrie] est facile quand il s'agit d'une manifestation d'art. Tous les cœurs peuvent alors battre à l'unisson », affirma-t-il). Quant au sénateur Eugène Brager de La Ville-Moysan⁴¹, il invite à « maintenir nos anciennes coutumes⁴² » et félicite l'URB (représentée par son secrétaire Jean Choleau et le marquis de l'Estourbeillon dont on ne rapporte pas les propos) pour l'œuvre qu'elle poursuit. En l'absence du maire de Saint-Méen, Léonard-Marie Constant Charles Drouet de Montgermont, « retenu loin de toutes réjouissances par un deuil récent », c'est Régnard (conseiller municipal et président du Comité) qui « lève son verre à la Bretagne et à la France »; et pour terminer, on chante le *Bro goz ma zadou*. Mais dans ce qui est rapporté, on ne perçoit rien de comparable à ce qui est dit, par exemple, de l'Exposition bretonne de Nantes, vue par le *Journal de Montfort* du 30 juillet 1910, comme un « nouveau triomphe à l'active (*sic*) de la cause décentralisatrice bretonne ».

Au total, il s'agit bien d'une manifestation officiellement régionaliste, avec la caution de l'URB⁴³ et la participation active des secteurs catholiques, et elle aura

38. *Le Nouvelliste de Bretagne*, 8 août 1910.

39. *Courrier Breton*, 14 août 1910, p. 3.

40. Député d'Ille-et-Vilaine de 1910 à 1919, membre de l'Action libérale populaire, des catholiques ralliés à la République comme Albert de Mun et l'Estourbeillon.

41. Avocat à Rennes, membre de la Gauche républicaine, soit du centre droit, puis de la droite parlementaire.

42. Selon *Le Nouvelliste de Bretagne* du 8 août, Brager de La Ville-Moysan aurait également dit que « la renaissance des vieilles traditions pourrait produire la source de plus grandes vertus, du plus grand dévouement à la Patrie ».

43. Théodore Botrel est, on le sait, depuis sa fondation, lié à l'URB qui en 1907, lors de ses assises d'hiver de Questembert, lui attribua sa médaille de vermeil, « pour son zèle et son dévouement inlassables à faire connaître et aimer la Bretagne dans toute la France, à l'étranger et principalement au pays Gallo et pour son beau drame *Notre-Dame Guesclin* et sa création si intéressante des Pardons des Fleurs d'Ajonc et des Fleurs de Blé Noir », *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1907, p. 115.

certainement contribué à une prise de conscience identitaire pour des gallos dont l'appartenance à un ensemble breton est encore loin d'être admise ou ressentie. Mais avec quel degré d'adhésion au projet et à la fête elle-même ? Pour quel succès et quelles suites ?

Un succès mitigé, sans lendemain ou presque

Disons d'abord que le Pardon des Fleurs de Pommiers aura certainement été pour Botrel une satisfaction personnelle, pour son égo plus que pour ses finances sans doute, à un moment où, selon l'abbé Émile Chartier (mai 1910), « sa province elle-même, sa Bretagne chérie, paraît fatiguée d'un genre qui passionnait les âmes idéalistes d'autrefois⁴⁴ ». Ce pardon fleuri est en effet une sorte d'autocélébration pour l'enfant du pays (du Parson), qui retrouve l'oncle et la tante Eulalie, et explique à la presse comment lui, fils et petit-fils de forgerons, descend de « maréchaux de France » (les tape-fers).

Pour le reste, il faut se référer à la presse qui, sans qu'on puisse tirer grand-chose d'appréciations convenues, parle de « foule », de « foule énorme », de « foule considérable », de « grande animation dans les rues », pour des attractions « merveilleuses », sans dire s'il s'agit de Mévennais ou d'« étrangers ».

Même le discours lyrique de *L'Ouest-Éclair* le 8 août⁴⁵, exaltant la fidélité à la Bretagne, la pureté et la piété des « petites fleurs » bretonnes, est impuissant à rendre compte de ce que fut la fête et encore plus à compenser l'absence naturelle et visuelle des fleurs de pommiers qu'il faut donc imaginer.

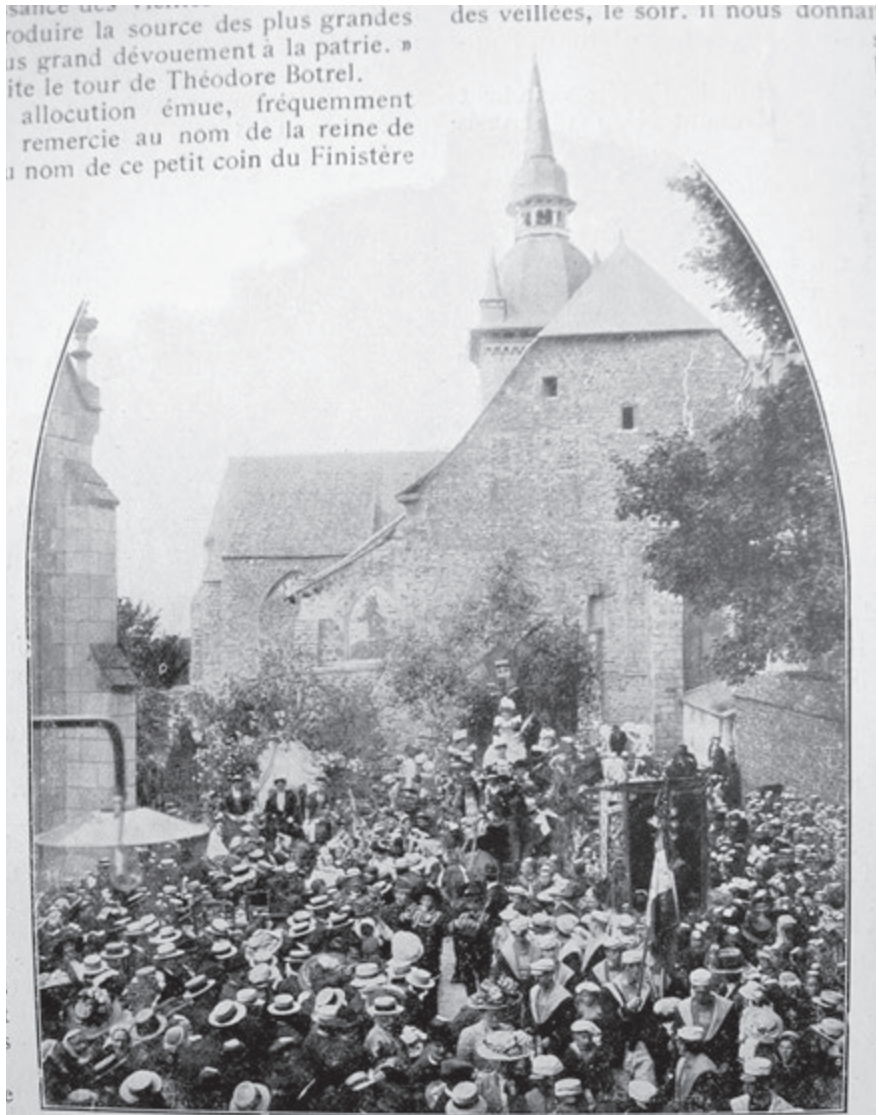
En revanche, l'analyse des traces visuelles et autres laissées et conservées est plus utile.

Pour apprécier par exemple, le degré de participation des Mévennais dont on sait que, pour certains, ils ont, sous la houlette du vicaire, coopéré à la préparation de la fête, en construisant les chars, en confectionnant des costumes bretons, en décorant leurs façades, etc. ou encore qu'ils y ont participé en tant qu'enfants du patronage ou gymnastes et musiciens des Enfants de Saint-Méen.

L'analyse de la photo prise par Émile Hamonic à la sortie de l'église et publiée dans *La Bonne Chanson* de septembre 1910 (fig. 4) permet, par exemple, de

44. *Pages de combat. Première série. Etudes littéraires*, Montréal, Imp. de l'École catholique des sourds-muets, 1911, p. 168.

45. « Fleurs de pommiers, fleurs d'ajoncs, adorables petites fleurs, nées du fertile humus des vastes plaines et des landes immenses de la Bretagne, on vous a fêtées hier à Saint-Méen ? Et la fête fut digne des grandes idées que vous symbolisez avec votre fidélité au sol rocailleux et au ciel gris de nos campagnes, la pureté de vos nuances gracieuses et délicates, votre amour de la lumière ensoleillée à laquelle vous vous ouvrez chaque matin, et votre parfum qui embaume l'air et monte vers le Créateur comme une suave, perpétuelle et suave prière. Oui la fête fut digne, et belle et grandiose ».



Hamonic.

La sortie de la messe, les chars des Reines.

on veut bien se souvenir que Botrel
 le jour à Dinan vint à Saint-Méen,
 le grand'mère, où il passa une partie

concert donné par Théodore Botrel
 breton et sa « douce », M. Geor
 et divers artistes furent à main

Figure 4 – La sortie de la messe, les chars des Reines (cl. Émile Hamonic, *La Bonne Chanson*, n° 35, p. 288)



Figure 5 – Pèlerinage à la chapelle Saint-Méen (carte postale n° 1701 de Constant Mignot)

dénombrer, entourant les deux chars attelés de deux chevaux et un landau, une centaine de spectateurs portant canotier, chapeau melon, chapeau breton, avec des femmes en cheveux et des petites filles en chapeau de paille, mais guère de catioles ni de blouses paysannes comme celles qui abondent lors du pèlerinage de la chapelle Saint-Méen photographié par Mignot (fig. 5). On y voit un couple de sonneurs, deux bannières (dont celle de la musique de Montauban) et un drapeau national. Manifestement, les enfants qui portent des chaises sur leur tête ont été réquisitionnés après la messe pour les mettre en place dans la cour du patronage où se tiendra le spectacle de l'après-midi. Quant à la photographie du défilé sur la place, on y voit moins de spectateurs que lors de la cavalcade du 29 juillet 1906⁴⁶, à une époque, il est vrai, où la jeunesse du petit séminaire était encore, comme le rappelle le recteur, « la vie de toutes nos fêtes religieuses et même profanes⁴⁷ ». S'agissant de l'assistance aux concerts, les prix d'entrée (5, 2 et 1 franc(s)) semblent élevés, surtout comparés aux 15 centimes du « café-concert » qui, au même moment, s'est provisoirement installé à Montfort-sur-Meu⁴⁸.

46. Cf. les cartes postales n° 3 et 4 de Le Marchand, éd. de Médréac, consacrées à la cavalcade du 29 juillet 1910.

47. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 309/1, p. 71-73

48. À cette époque le prix d'un kilo de pain (à Paris) est de 0,40 franc, d'un litre de vin 0,53, d'un journal, 0,05, d'un abonnement annuel à *L'Ouest-Éclair*, 20 francs. En 1909, pour une robe tricotée (dix heures de travail), la maison Hervy de Vitré offre 0,80 franc.

De l'assistance aux attractions périphériques annoncées et de la fréquentation des cafés, on ne sait rien, pas plus d'éventuels progrès de la conscience d'être bretons chez les « gâs d'Ille-et-Vilaine », et futurs « bretiliens »⁴⁹.

On a plutôt l'impression d'une modeste adhésion populaire à une initiative qui va rester sans lendemain, mais pas complètement sans effets⁵⁰.

Car si le Pardon des Fleurs de Pommiers ne semble pas avoir fortement marqué la mémoire mévennaise, il a, tout de même, laissé quelques traces : outre les comptes rendus dans la presse d'Ille-et-Vilaine⁵¹, un long article, illustré de clichés d'Hamonic dans le mensuel dirigé par Théodore Botrel, *La Bonne Chanson* de septembre 1910 (n° 35) ; une chanson (*Fleurs de Pommiers*), à laquelle, après 1929, Marc'harit Houël consacra une assiette, chez HB à Quimper ; des photos et neuf cartes postales dues à Constant Mignot⁵² ; un trumeau consacré à la chanson *Fleur de Pommiers* qui avec côté d'autres illustrant d'autres chansons de Botrel décorait la salle de l'auberge de l'Abbaye ; les costumes bretons stylisés et les danses bretonnes des « Enfants de Saint-Méen » avec leurs *bragou braz* et leurs *chupenn* stylisés⁵³, et peut-être le fait que le petit Louison Bobet ait été déguisé en breton pour la Noël 1936 de l'école publique⁵⁴. En revanche, Saint-Méen s'est bien souvenu de Botrel : outre l'appropriation de « l'enfant du Parson » comme enfant du pays, la société de gymnastique les Enfants de Saint-Méen organisera en 1920, en accord avec Botrel, « une fête pour lui rendre hommage⁵⁵ » ; en 1934, à l'occasion des assises de la Fédération régionaliste bretonne du 15 juillet, une plaque commémorative sera apposée dans le hall de la mairie⁵⁶, on célébrera, en 1968, le centenaire de sa naissance, et aujourd'hui, une rue, un centre culturel et une

49. Cf. CORBEL, Pierre, *La figure du gallo : identité et représentation de la Haute-Bretagne*, dactyl., 3 vol., Nanterre : université Paris X-Nanterre, 1984.

50. Il est évidemment difficile de mesurer le rôle, à cet égard, du « clan anti-Botrelliste » qui, selon Botrel, existait alors à Saint-Méen (lettre à « monsieur l'abbé » du 20 mai 1910).

51. Outre les journaux déjà cités, *Le Journal de Monfort* du 13 août 1910 reproduit *verbatim* l'article de *L'Ouest-Éclair* du 8 août. *Les Nouvelles de Montfort* (journal républicain), en revanche, ne mentionne pas la fête de Saint-Méen.

52. Cf. EALET, Jacky, LARCHER, Guy MIGNOT, Yves, *100 ans de photographie en Brocéliande. La famille Mignot*, Beignon, Éd. Les oiseaux de papier, 2013.

53. Cf. la carte postale intitulée : *Société de Gymnastique « Les Enfants de Saint-Méen. Danse gymnique des adultes. Huit médailles au concours de Saint-Brieuc*.

54. Comme on peut le voir au musée Louison Bobet de Saint-Méen-le-Grand.

55. CLOUIN, Michel, *L'histoire de Saint-Méen-le-Grand et ses habitants*, Saint-Suliac, Yellow concept, 2012, p. 275.

56. Dès 1911, Jean Choleau envisage d'organiser un des premiers congrès de la Fédération régionaliste bretonne à Saint-Méen ou à Lamballe, Botrel lui faisant remarquer (en breton) que « *Ar Broziou-ze a zo en Breiz-Gallot hag o [...] comprennant ket ar Vrezonnek* », cf. la lettre de Jean Choleau à Théodore Botrel du 30 octobre 1911, conservée dans les Archives Botrel Janik.

résidence porte le nom de Théodore Botrel, dont un portrait en « costume national » décore la tour du château d'eau à l'entrée de Saint-Méen en venant de Dinan. Botrel reste une des « deux gloires du Parson » selon Louis Leray⁵⁷, avec le RP Janvier, « dominicain de choc⁵⁸ », et une des trois gloires mévennaïses, puisqu'il ne faut pas oublier Louison Bobet.

De Saint-Méen à Montfort et Rennes

Pour mieux comprendre le sens qu'a pu avoir pour les Mévennaïses et la presse catholique le Pardon des Fleurs de Pommiers, il peut être utile de le situer par rapport à une autre fête qui se tint le même dimanche 7 août à 20 kilomètres de là, à Montfort-sur-Meu (2 300 habitants et chef-lieu d'arrondissement), mais aussi à de nouvelles manifestations de l'idée bretonne/du courant identitaire breton évoqué au début.

À Montfort, il s'agit du concours de pêche de l'Union des pêcheurs à la ligne d'Ille-et-Vilaine⁵⁹, qui donne lieu à une assemblée essentiellement masculine (même si la famille n'en est pas exclue), avec des participants venus de l'est du département, de Rennes essentiellement, par le train. Selon le journal républicain *Les Nouvelles de Montfort*, du 7 août 1910, qui, sur un ton enjoué, annonce le programme, elle concerne 934 participants qui défilent d'un pas martial, les gaules sur l'épaule, de la gare aux rives du Meu à travers la ville, sur des airs entraînants composés pour l'occasion et joués par l'Harmonie montfortaise. À huit heures, « au coup de canon tiré depuis la redoute Saint Nicolas », 1 868 cannes à pêche s'abattent ; au retour, après un nouveau défilé, une *Marseillaise* est exécutée sur la place de la Cohue par trente musiciens. Vient ensuite le moment de se restaurer, avec notamment un banquet à l'hôtel du Lion d'Or, auquel participent, entre autres personnalités, le maire radical de Montfort, Émile Beauchef, et Jean Janvier, le maire, également radical, de Rennes qui sera, après d'autres « blocards » (comme l'opposition qualifiait alors les députés du Bloc des gauches), brocardé graphiquement par H. Wells (fig. 6), le 4 septembre, dans le *Courrier Breton* (« Breton et catholique toujours ! » est sa devise). Le député Porteu quant à lui, a choisi, on l'a vu, de participer au banquet de Saint-Méen et s'est excusé⁶⁰. L'après-midi se tient une fête foraine, mais surtout un concert sous la Halle « par des artistes dont la réputation est universelle, MM. Martyne et Max, dans leur désopilant « répertoire Dranem et paysan », plus

57. Cité par CARDIN, Pierre, « Un enfant de Saint-Méen : le RP Marie Albert Janvier (1860-1939) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. xciv, 1994, p. 316.

58. CLOUIN, Michel, *L'histoire de Saint-Méen...*, op. cit., p. 294.

59. En 1911, l'Union des pêcheurs à la ligne d'Ille-et-Vilaine comptait 2 309 membres.

60. C'est *Le Nouvelliste de Bretagne* du 8 août qui, dans son bref compte rendu du concours de pêche, le précise.



Figure 6 – Jean Janvier se préparant à aller au concours de pêche de Montfort (dessin de W. Hells pour le *Courrier Breton* du 4 septembre 1910, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Per 1744 1)

l'hilarante troupe tirebouchono-funambulesque des fantasmagoriques troubadours de l'Eldorado Parisiana, venus en droite ligne de l'Alhambra de Tombouctou où ils avaient été appelés pour combattre le spleen du grand roi Lapodu, dit, Plodocus I » : trois représentations successives, avec des entrées à 0,15 franc ; puis un bal populaire à grand orchestre sur la promenade du Tribunal et, sous la Halle, le bal du Comité jusqu'au dernier train.

Il n'est pas besoin d'insister sur tout ce qui oppose les deux mondes festifs de Saint-Méen et Monfort ce 7 août 1910 : d'un côté, une fête bretonne et catholique, un peu empesée, un concert de Botrel, des autorités de droite, et un déplacement symbolique de l'ouest vers l'est de la Bretagne ; de l'autre côté, une fête républicaine animée, participative et profane, des autorités radicales, et un mouvement de l'est vers l'ouest, où, comme à Saint-Méen, le train joue un rôle décisif.

L'année suivante, le 13 août 1911, se tient à nouveau à Pont-Aven, un Pardon des Fleurs d'Ajoncs, présidé par Anatole Le Braz et avec la participation, non de la Reine des Fleurs de Pommiers, comme il eût été logique, mais de la Reine des Filets Bleus de Concarneau, puis, les 28 et 29 octobre, de nouvelles Grandes Fêtes régionalistes bretonnes organisées, dans la capitale de la Bretagne, avec l'inauguration du monument de Jean Boucher, place de la Mairie. Pour l'occasion ont été conviés par le maire Jean Janvier les 1 521 maires bretons, le Grand-Druide et d'autres représentants du *Gorsedd* de Bretagne, ainsi que de « vrais bretons » en costume – Théodore Botrel ne semble pas être présent. Dans cette « belle manifestation », où « la Bretagne affirme, en même temps que son originalité, son attachement à la France » (selon le sous-titre de *L'Ouest-Éclair* du 30 octobre), s'exprime une certaine idée de la Bretagne où les Blancs et les Bleus de Bretagne semblent avoir mis en veilleuse leurs différends, mais se fait jour aussi un nouveau clivage signifié par quelques éléments séparatistes, comme Camille Le Mercier d'Erm, et les bardes présents à la cérémonie⁶¹. Il semble, en effet, que, coïncidant avec un certain épuisement de la vision ou représentation botrellienne de la Bretagne, qui peut être utilement confrontée à celle de Paul Sérusier dans son exposition de 1910 à Châteauneuf-du-Faou⁶² ou même à celle du photographe Charles L'Hermitte⁶³, émerge une autre idée de la Bretagne qui donne lieu à un éclatement du mouvement régionaliste breton, avec la création, en 1911, de l'*Unvaniez Arvor* ou Fédération régionaliste bretonne et celle du Parti nationaliste breton, mais aussi, en 1912, de *Brittia, Bulletin mensuel d'études et d'action nationales bretonnes*, dirigé par Yves Le Diberder qui, avec François Vallée, se montrera farouchement et féroce-ment anti-

61. DENOUAL, Viviane, *Les fêtes et cérémonies à Rennes...*, op. cit., p. 93-101.

62. Cf. MASSON, Henry, *Paul Sérusier de Pont-Aven à Châteauneuf-du-Faou*, Saint-Brieuc, les Presses Bretonnes, 1991.

63. Cf. L'HERMITTE, Charles, *Souvenirs de Bretagne. 1911-1913*, Paris, Chêne, 1977.

botrellien, un mouvement qui se manifesterà à nouveau à Rennes – bruyamment – quelques années plus tard, en 1932.

On peut donc dire qu'à un moment où le mouvement régionaliste jusqu'alors organisé autour de l'URB est en train d'éclater et qu'une certaine idée et représentation de la Bretagne commence à être contestée, l'entreprise discrètement militante et folkloriquement fleurie du Pardon des Fleurs de Pommiers semble impuissante – transitoirement – à faire partager par la Bretagne gallo cette vision unifiée, régionaliste et conservatrice de la Bretagne, et c'est, en tout cas, à Fouesnant, à côté de Pont-Aven, qu'avec le premier concours de cidres de 1912, s'installera durablement la Fête des Pommiers, sans Théodore Botrel.

Jean-François BOTREL

Professeur émérite à l'université Rennes 2

<http://www.botrel-jean-francois.com>

RÉSUMÉ

Après les « pardons fleuris » des Fleurs d'Ajoncs à Pont-Aven et des Fleurs de Blé Noir à Dinan, Théodore Botrel organise les 6-7-8 août 1910, à Saint-Méen-le-Grand (où il séjourna dans son enfance), le Pardon des Fleurs de Pommiers. À partir de l'examen du programme, des archives municipales, des échos dans la presse, de la chanson Fleur-de-Pommiers et des cartes postales publiées par C. Mignot, on peut se demander en quoi, à un moment où les fêtes bretonnes se multiplient, cette fête mi-profane mi-religieuse aux accents régionalistes est, en plein pays gallo, révélatrice d'un certain « idéal breton » comme le dit, dans son toast, le député Porteu de la Morandière, en présence du président et du secrétaire de l'Union Régionaliste Bretonne, mais aussi d'une nouvelle conception de la fête, à confronter à celle qui inspire les organisateurs du concours de pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne d'Ille-et-Vilaine qui se tient à Montfort le même dimanche, mais aussi les Grandes Fêtes régionalistes de Rennes, en octobre 1911.

